

L'ajournement

un consensus en vue de l'élaboration de programmes à l'avenir.

Pendant ce temps-là, on va continuer de chercher des moyens d'éliminer la réglementation et les pratiques qui entravent le mouvement des produits agricoles au Canada.

Cela fait suite à un protocole d'entente signé par les ministres de l'Agriculture et visant à supprimer les barrières interprovinciales. Comme vous le savez, madame la Présidente, le premier ministre de ma province, M. McKenna, a été l'un de ceux qui ont recommandé cela et nous avons bon espoir de réussir à faire disparaître les quelque 170 barrières qui nuisent aux échanges inter provinciaux. Nous parlons de libre-échange et de commerce international, mais nous sommes bloqués à nos propres frontières. À cette fin, on va donner la priorité à l'établissement d'une procédure permanente et d'un mécanisme de règlement exécutoire des différends.

L'agriculteur canadien a beaucoup d'occasions de diversifier sa production. Vu le bas prix des céréales, l'industrie agricole pourrait s'assurer un avenir prospère dans le conditionnement des aliments. C'est ce que nous avons fait dans ma province du Nouveau-Brunswick où presque la moitié des produits agricoles sont transformés à forte valeur ajoutée comparativement à moins de 10 p. 100 et même de 5 p. 100 dans certaines provinces de l'Ouest. Le problème est évident. C'est pourquoi la transformation à forte valeur ajoutée et le développement du marché font l'objet de la politique de révision agricole.

Le gouvernement examine l'industrie et les mesures dont elle dépend. En plus de la mise en marché et des questions de sécurité financière, nous étudions le transport, le financement agricole, l'administration, la salubrité des aliments, la gestion des approvisionnements et, bien sûr, la viabilité de l'agriculture.

Dans le cas de chacun de ces programmes, les travaux vont progresser à des rythmes différents. Nous connâtrons le résultat des consultations et des analyses d'ici un an.

Ce que je veux souligner ici, c'est le contexte dans lequel cette motion visant à modifier les deux LSGO est présentée. Ce n'est certainement pas le moment de bricoler avec les programmes de soutien de revenu alors qu'on est en train d'en faire un examen approfondi.

Les mesures improvisées des gouvernements précédents ne seront pas tolérées et nous n'y participerons pas. Grâce à cet examen, on peut espérer trouver des solu-

tions à certains des problèmes ou des injustices qu'on dit exister dans le cadre de la politique agricole canadienne. En outre, nous pourrons élaborer le genre de programmes et de mesures agricoles qui seront équitables pour tous les producteurs.

Si nous effectuons des modifications fondamentales à des programmes particuliers, nous risquons de créer d'autres problèmes. Les gouvernements devront toujours faire face à des problèmes, mais lorsque les Canadiens commenceront à comprendre ce que nous cherchons à accomplir, je pense que certaines difficultés seront applanies, car les agriculteurs et tous les travailleurs de soutien de cette industrie appuieront les mesures que nous préconisons. Les producteurs, les gens du secteur agro-alimentaire, et surtout, comme je l'ai déjà dit. . .

• (1800)

La présidente suppléante (Mme Champagne): La période consacrée à l'étude des Initiatives parlementaires est maintenant expirée.

[*Français*]

Conformément à l'article 93 du Règlement, l'ordre retombe au bas de la liste de priorités au *Feuilleton*.

MOTION D'AJOURNEMENT

[*Traduction*]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

L'ÉCONOMIE

M. Vic Althouse (Mackenzie): Madame la Présidente, le 15 février dernier, j'ai demandé au ministre des Finances pourquoi, en agissant au nom du gouvernement, il recommandait toujours aux agriculteurs d'accepter les réalités du marché, quand lui refusait lui-même de suivre ses propres conseils lorsqu'il est question de la valeur du dollar canadien ou des taux d'intérêt au Canada.

Je lui ai posé cette question parce qu'on apprenait, par l'entremise de la presse, que le gouvernement du Canada et le ministre des Finances venaient de dépenser plus de 3 milliards de dollars US de nos réserves de change pour renflouer le dollar canadien. Finalement, cette tentative pour réduire les taux d'intérêt n'a rien donné. Le dollar canadien a rapidement chuté de plus de 2 c. Les analystes de marché nous disent que le marché a semblé craindre le faible rendement que pouvaient espérer obtenir les investisseurs étrangers en dollars canadiens à cause de la